

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Date de la convocation :
04 SEPTEMBRE 2025



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Cappinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, G. TRAPASSO, P. MOUCHON, J. BAUDOUIN, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, M. BILLOIR, N. ROUBAUD, K. UDRY, J. AGNIERAY

Etaient absents : C. CABY, F. TREDEZ

Ont donné pouvoir : Ch MATHON > pouvoir à V. DUCOURAU, S. DUMORTIER > pouvoir à T. WIDHEN, A. KIMOUR > pouvoir à A. J. AGNIERAY,

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELE

OBJET : Ouvertures dominicales des commerces en 2026.

Numéro de la délibération : **CM2509-D06**

Entendu l'exposé du Maire,

La loi n°2015-990 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 conduit la Métropole Européenne de Lille à rendre un avis conforme aux saisines des Maires qui souhaitent autoriser l'ouverture de leurs commerces de détail plus de 5 dimanches par an.

Pour cela, la MEL a fixé par délibération 22 C 0197 du 24 juin 2022, un cadre général dans lequel chaque ville doit s'inscrire pour pouvoir obtenir un avis conforme favorable délivré par décision directe. Ce cadre métropolitain relatif aux « dimanches du Maire » est établi pour les années 2023 à 2026. Il fixe 8 ouvertures dominicales par an maximum avec un calendrier commun de 7 dates.

Le calendrier des 7 dates fixes demeure inchangé :

- Les deux premiers dimanches des soldes, soit les 11 janvier 2026 et 28 juin 2026
- Le dimanche précédant la rentrée des classes, 30 août 2026 (*sous réserve de la date officielle de rentrée des classes non connue à ce jour*)
- Et les quatre dimanches précédant Noël, soit les 29 novembre, 06, 13, 20 décembre 2026

Le conseil municipal, après délibération, DÉCIDE, de FIXER le nombre de dimanches de l'année 2026, pouvant donner lieu à ouverture à 8 dimanches, dans le respect d'un calendrier commun de 7 dates avec la MEL comme suit :

- 11 janvier 2026 (soldes d'hiver).
- 28 juin 2026 (soldes d'été).
- 30 août 2026 (sous réserve de la date officielle de rentrée des classes non connue à ce jour).
- 29 novembre et 06, 13, 20 décembre 2026.

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le 10/10/25

ID : 059-215901281-20250918-CM2509D06-DE

S²LO

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide :

- De fixer le 8^{ème} dimanche d'ouverture au 27 décembre 2026.

Madame Roubaud ne prend pas part au vote.

Résultat du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 0

Certifié conforme, fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné.

Le président de séance,

Secrétaire de séance
Marie-Claude FICHELLE

Maire de Capinghem
Vincent DUCOURAU



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 10/10/25